



Communiqué du 27/04/2019, suite à [l'arrêté préfectoral du 20/04/2019](#)

Chers adhérent-e-s, sympathisant-e-s, ami-e-s de la presse et des médias, et associations partenaires.

Vous le savez peut-être déjà, le préfet de l'Indre Thierry BONNIER vient de rendre publics **deux avis défavorables**, aux projets de parcs éoliens « Les Portes de la Brenne » (Argenton/Vigoux/Celon), ainsi que celui de Pouligny Saint-Pierre.

En mon nom, **je vous remercie tous pour votre soutien inconditionnel**, vos contributions si nombreuses et bien étayées, ainsi que vos dons, en monnaie ou en temps.

Je tiens à remercier aussi le bureau de l'association, pour son travail de petites mains acharnées, ainsi que le Collectif Brandes et Bocages, sans l'aide duquel notre association n'aurait pu avoir cet élan et obtenir cette réussite.

Je ne puis cacher ma satisfaction à la lecture de cet arrêté, aussi pour les raisons suivantes :

1. Une **argumentation préfectorale particulièrement bien étayée**, reprenant tous les points que nous avons soulignés dans notre contre-étude, le préfet étant même parfois allé plus loin que notre propre analyse.

Ces points étaient effectivement soigneusement cachés par l'opérateur, dans son entreprise de démolition nos patrimoines bâtis, de nos paysages, de notre environnement, mais aussi de notre qualité de vie, en mettant en danger direct la population (usagers de l'autoroute et riverains).

2. Un rejet double, pour une protection intégrale du Parc de la Brenne, de son avifaune et la population.

Une telle analyse préfectorale si pertinente me rend optimiste pour la suite, mais rien n'augure de ce qu'il va se passer encore, car l'opérateur ne restera sûrement pas sans réagir. **Le combat suivant se tournera aussi contre son autre projet, bien avancé, celui de Bazaiges-Vigoux (« les Sables »)**, ainsi que d'autres probablement à venir...

Ma pensée et celle du bureau de l'association va aussi vers la population de Belâbre et alentours, l'enquête publique du **transformateur électrique** s'étant soldée, il y a quelques jours, par un avis favorable. Cet avis de la commission représente un **risque majeur de voir sortir de terre la vingtaine de machines** prévue dans ce secteur bocager qui nous est si cher. Notre association ne manquera pas de solliciter le préfet à ce sujet.

Nous rappelons que notre association milite pour une transition énergétique adaptée au potentiel du territoire, liée à une nécessité d'adapter la consommation aux ressources.

Merci pour votre attention et votre soutien sans faille.

Jean Panel, président de l'association.

<https://www.avenirboischautsud.fr> (la campagne de financement des frais de justice est toujours en cours sur notre site internet et sur la plateforme [leetchi](#))

Note aux généreux donateurs-trices :

L'association vous tiendra au courant dans les meilleurs délais de la suite qui sera donnée. Actuellement vos dons sont en sûreté, fléchés uniquement à la procédure judiciaire éventuelle.